

Il Ministro degli Affari Esteri

24/12/52

Rome, le

21/3428

FOTO-Bt.Z.
No. 65903

16 - 1 - 1953
SPE

Monsieur le Ministre,

J'ai beaucoup apprécié le mémorandum que Vous avez bien voulu m'envoyer en annexe de votre lettre du 10 décembre relatif au point de vue du Gouvernement néerlandais sur les méthodes meilleures pour réaliser l'intégration politique européenne et pour faire utilement avancer les travaux en cours de l'Assemblée Ad Hoc.

A première vue et en me réservant de faire étudier plus à fond par mes services les problèmes techniques posés par Votre Mémorandum, je m'empresse de Vous dire que les préoccupations du Gouvernement néerlandais, particulièrement en ce qui concerne l'intégration économique européenne, sont en large mesure partagées par mon Gouvernement et j'estime que sur la base des indications que Vous avez bien voulu fournir, il serait probablement possible d'établir entre nos deux Gouvernements certaines identités de points de vue, particulièrement utiles dans le cadre des travaux en question.

D'autre part, je me demande s'il ne serait pas avantageux, avant de convoquer une réunion spéciale des six Ministres des Affaires Etrangères pour confronter les points de vue des différents Gouvernements, d'attendre que les travaux de l'Assemblée Ad Hoc et de ses Commissions, qui sont encore à un stade préliminaire, soient ultérieurement avancés.

Son Excellence
Johan Willem BEYEN
Ministre des Affaires Etrangères
des Pays-Bas

LA HAYE

Cela aurait aussi l'avantage de permettre aux Gouvernements néerlandais et italien d'approfondir entre temps l'étude des problèmes soulevés par Votre Mémoire, en établissant, le cas échéant, des consultations préalables entre les deux Chancelleries.

Nos Gouvernements pourraient aussi demeurer en rapport pour établir, en relation au développement des travaux de l'Assemblée Ad Hoc, le moment le plus opportun pour convoquer à une date suffisamment rapprochée la réunion des Ministres que Vous désirez.

Cela serait pour moi d'autant plus souhaitable que, à cause d'engagements déjà pris et notamment à cause de mon voyage en Grèce fixé pour le début de Janvier, il ne me serait pas possible de participer personnellement à une réunion des Ministres des Affaires Etrangères, si elle était convoquée avant la Session de l'Assemblée Ad Hoc du mois de Janvier prochain.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma plus haute considération

[Signature]